
Arrondissement de Pontarlier**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER**
-----**Séance du 3 mars 2023****Nombre de Membres**

En exercice : 23

Présent au Conseil : 17

Ayant pris part au vote : 22

*L'an deux mille vingt-trois et le trois mars à vingt heures.**Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.***Date de la convocation**

27/02/2023

Date d'affichage

10/03/2023

*Présents : Caroline Blain, Guillaume Bouhin, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, François Garcia, Frédéric Garreau, Bernard Jeannin, Aline Louvrier, Olivier Marlot, Christophe Michel, Fabien Oléron, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai, Thierry Vuittenez.**Procuration : Aline Carrière à Marie Destaing, Frédéric Dole à Guillaume Bouhin, Jean-Pierre Gurtner à Isabelle Vinai, Norbert Pécot à Olivier Marlot, Léonie Schneiter à Aline Louvrier.**Excusée : Madeleine Chapellier**Secrétaire de séance : Caroline Blain**Le Maire déclare la séance ouverte.**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.***Délibération n° 2023-03-020****OBJET : AMO technique pour la sécurisation du collège et du lycée Lasalle.**

Le Maire indique que dans le cadre de la sécurisation de la sortie du collège et du lycée Lasalle, la commune souhaite faire réaliser une étude de faisabilité sur la sécurisation des abords du collège consistant à sécuriser les piétons et les cycles et gérer la circulation des bus et voitures.

Pour ce faire, une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage est commandée au Cabinet André, le mieux disant, pour un montant de 3 400€ H.T en sachant que cette AMO technique fait l'objet d'un accompagnement financier du département.

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité décident :

- de confier au Cabinet André pour un montant de 3 400€ H.T, la réalisation d'une prestation d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage en vue de l'élaboration du projet de sécurisation des abords du Collège et du Lycée Lasalle ;

- d'autoriser le Maire à signer le marché relatif à cette mission, ainsi que tout avenant éventuel, et à solliciter les aides publiques pour la réalisation de cette étude, notamment auprès du Département du Doubs au titre de son *programme Assistance à maîtrise d'ouvrage* ;

Envoyé en préfecture le 08/03/2023

Reçu en préfecture le 08/03/2023

Publié le

ID : 025-200068401-20230303-2023_03_020-DE




- d'arrêter le plan de financement prévisionnel suivant :

Département : 2040.00 €

- de prendre en charge le financement de la part résiduelle de cette étude après subventions effectives,
- de convier le Département aux réunions qui se tiendront dans le cadre de l'étude et de contacter ses services préalablement pour en fixer l'organisation ;
- d'informer le Département de la suite qui sera donnée à l'étude (passage à l'opérationnel ou non) par délibération, ou courrier du Maire.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Envoyé en préfecture le 08/03/2023
Reçu en préfecture le 08/03/2023
Publié le
ID : 025-200068401-20230303-2023_03_020-DE



Le Maire,
Marc SAULNIER.

